

La CLASS

La Caisse Locale
d'Alimentation Solidaire
de Schaerbeek

Sécurité sociale de l'alimentation : l'exemple de La Class



FIAN
BELGIUM
www.fian.be

Dr. Jonathan Peuch
Forum St Michel
02 octobre 2025



<http://collectif-ssa.be>

FIAN et le droit à l'alimentation

Définition :

Un droit humain de 1947 et PIDESC 1966, article 11.

« Le droit à une alimentation adéquate est réalisé lorsque chaque homme, chaque femme et chaque enfant, seul ou en communauté avec autrui, a accès à tout instant, physiquement et économiquement, à une alimentation adéquate ou aux moyens de se la procurer. »

- *abordable, disponible, adéquate, saine, durable, choisie* -



FIAN
BELGIUM



Le CréaSSA, c'est quoi ?



Collectif de réflexion et d'action sur la
Sécurité Sociale de l'Alimentation

<http://collectif-ssa.be>

<http://campagne-ssa.be>

- ❖ **Études et réflexions**
 - ❖ Une étude de faisabilité juridique
 - ❖ Une étude de modélisation économique sur 16 ans
- ❖ **Suivi de projets pilotes**
 - ❖ Projet pilote As Bean sur le campus de l'Université de Bruxelles
 - ❖ Projet pilote de la CLASS
 - ❖ Journée intercaisse
- ❖ **Conférence, événement pour discuter de la proposition**
- ❖ **Plaidoyer politique**

ETUDE | JUIN 2015

**Sécurité sociale
de l'alimentation
en Belgique :
modélisation
d'une utopie
réaliste et
transformatrice**



FIAN
BELGIUM

Le CréaSSA : C'est qui ?



Une vision systémique de l'alimentation; défendre le droit à l'alimentation à partir de 4 secteurs :

- ❖ Secteur de la lutte contre la pauvreté (aide alimentaire, et généraliste)
 - ❖ Secteur de la santé publique (prévention, médecin, mutuelle...)
 - ❖ Secteur de la protection de l'environnement
 - ❖ Secteur de la production/transformation/distribution (agricole, coopératives...).
-
- ❖ Manque : les syndicats de travailleur, cogestionnaire de la sécu

<http://collectif-ssa.be>

<http://campagne-ssa.be>

B-203/1 – 2023/2024



**PARLEMENT BRUXELLOIS
BRUSSELS PARLEMENT**

B-203/1 – 2023/2024

GEWONE ZITTING 2023-2024

22 APRIL 2024

**VERENIGDE VERGADERING
VAN DE
GEMEENSCHAPPELIJKE
GEMEENSCHAPSCOMMISSIE**

VOORSTEL VAN RESOLUTIE

**voor een geïntegreerd beleid ter versterking
van het universele recht op voedsel en ter
bevordering van de toepassing van het
socialezekerheidsmodel voor voedsel**

(ingediend door mevrouw Farida TAHAR (FR))

SESSION ORDINAIRE 2023-2024

22 AVRIL 2024

**ASSEMBLEE REUNIE DE LA
COMMISSION COMMUNAUTAIRE
COMMUNE**

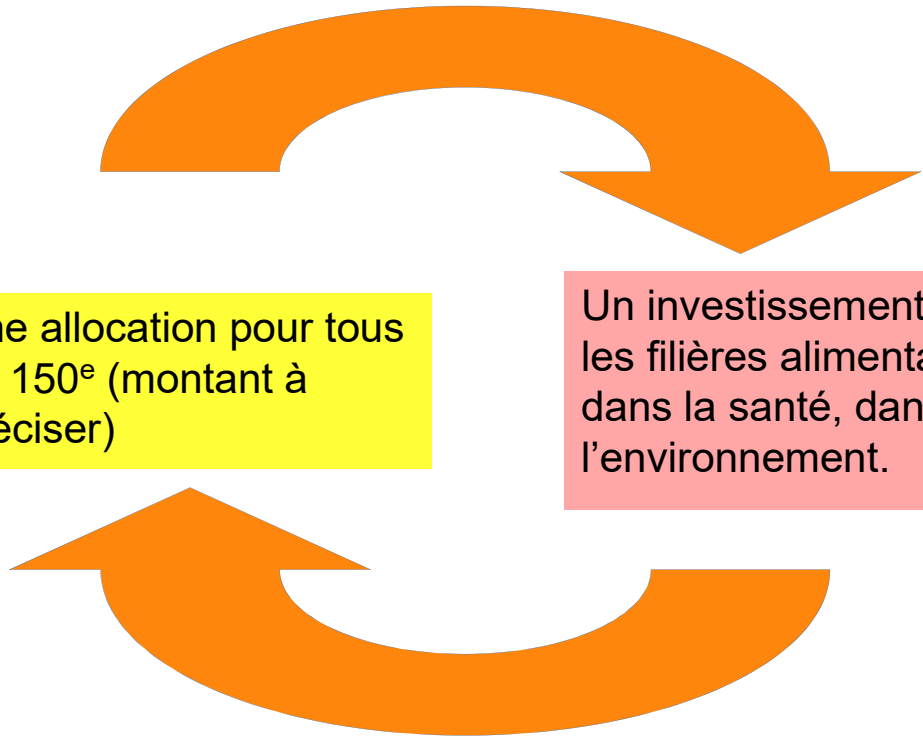
PROPOSITION DE RÉSOLUTION

**pour l'établissement d'une politique intégrée
renforçant le droit universel à l'alimentation
et favorisant l'application du modèle de la
Sécurité sociale de l'alimentation**

(déposée par Mme Farida TAHAR (FR))

S'inspirer de la sécurité sociale actuelle
(santé, allocation familiale...) pour
réaliser le droit à l'alimentation

La proposition d'une Sécurité sociale de l'alimentation



Une allocation pour tous
de 150^e (montant à
préciser)

Un investissement dans
les filières alimentaires,
dans la santé, dans
l'environnement.

La CLASS :

La caisse locale
d'alimentation solidaire de
Schaerbeek

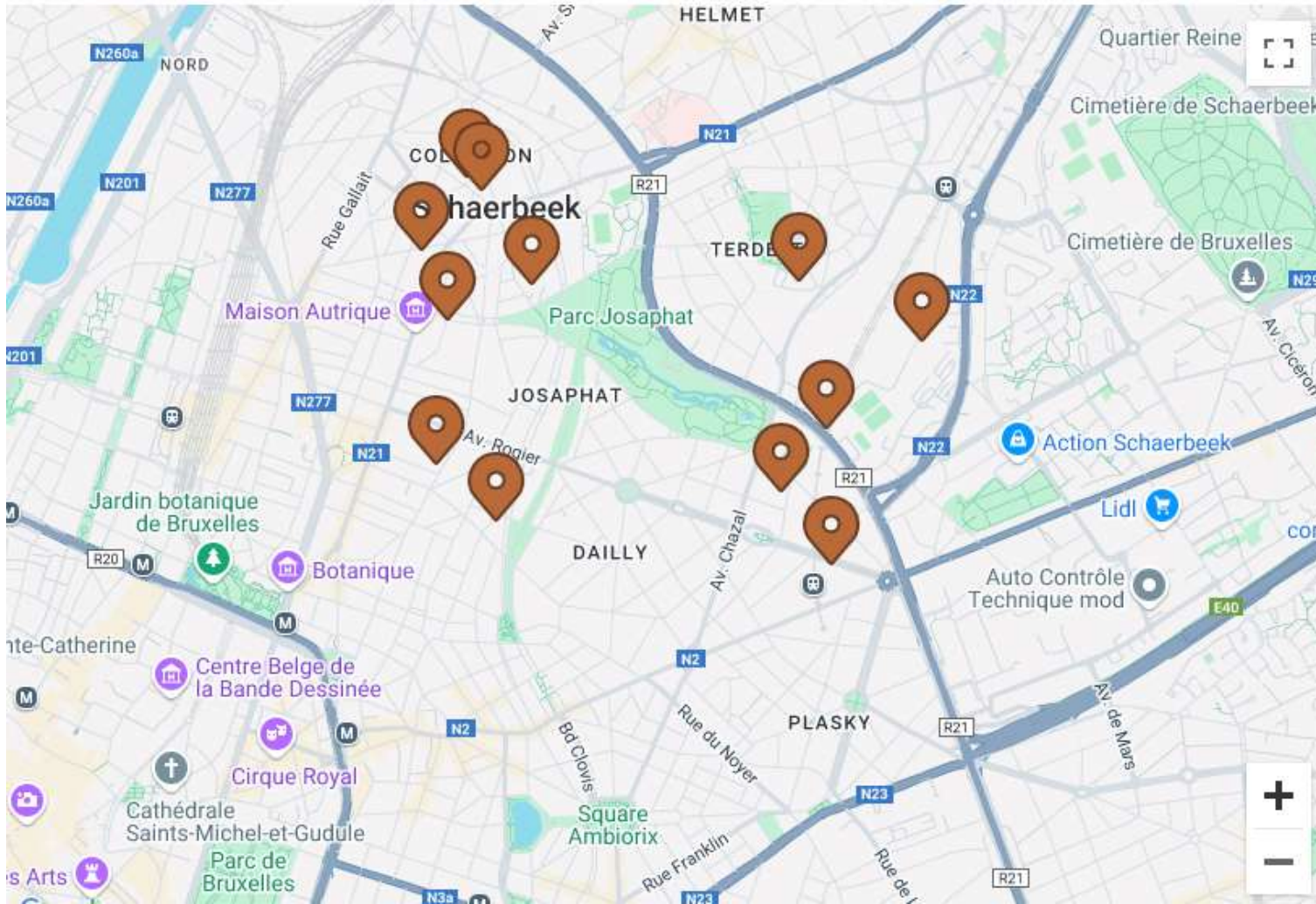


Précédemment :

- Projet d'accessibilité à l'alimentation : 150^e pour des personnes précaires dans un supermarché coopératif
 - Intérêt et impact du projet
 - Partenariats forts

Objectif :

- 100 personnes en juin 2025 qui cotise dans un pot commun
 - 500 en 2026
 - 1000 en 2027
- => 1,8 millions d'euros de budget pour influencer l'offre alimentaire sur Schaerbeek



130 000 habitants
350 points de vente
alimentaire
12 magasins en
alimentation durable !

3 piliers : 1. La Solidarité

- proportionnalité

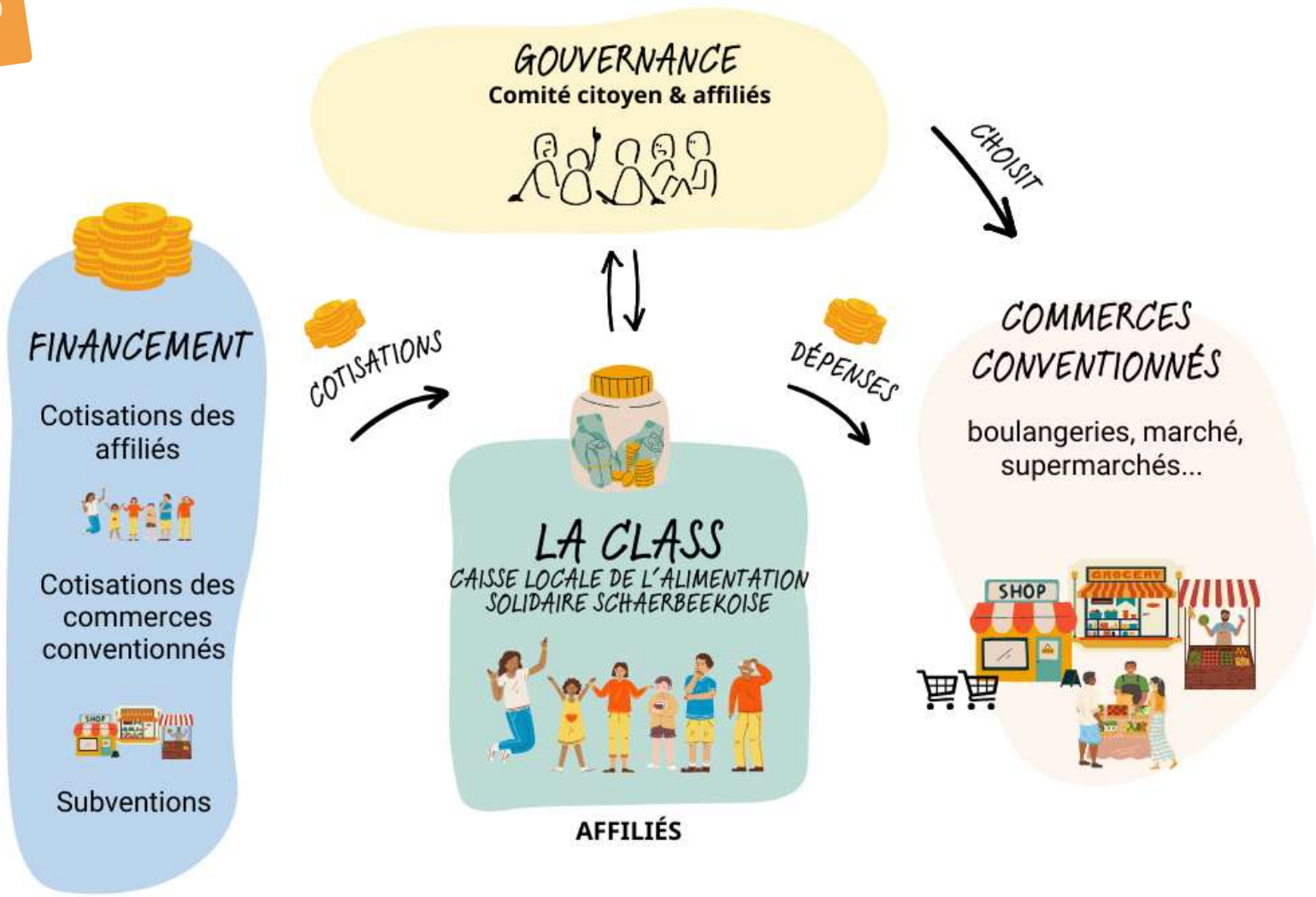
« moyen => besoin »

- Cotisation sur le travail des employeurs et travailleurs
 - autogestion
- Participation directe de l'Etat sans diminution des droits existants (sécu ou autre)
 - Investissement



La CLASS

La Caisse Locale
d'Alimentation Solidaire
de Schaerbeek



1/3 pilier : La Solidarité

- proportionnalité

« moyen => besoin »

- Cotisation sur le travail des employeurs et travailleurs
 - autogestion
- Participation directe de l'Etat sans diminution des droits existants (sécu ou autre)
 - Investissement/levier

Pour la CLASS :

- Fourchette de 100 à 225€
- + ou - 15%
- collaboration avec l'aide sociale



2/3 pilier : universalité

- 1) **redistribution universelle** : chacun.e touche 150 euros / mois / personne sur une carte
- 100% du budget des précaires, 50% de la classe moyenne, 25% des plus riches
 - Utilisable : Chez les maraichers, Pour payer les cantines scolaires, Au restaurant, Au magasin, À la coopérative, Etc...

2) Population générale

A la CLASS :

- Population représentative, mais manque les travailleurs précaires



3/3 pilier : démocratie

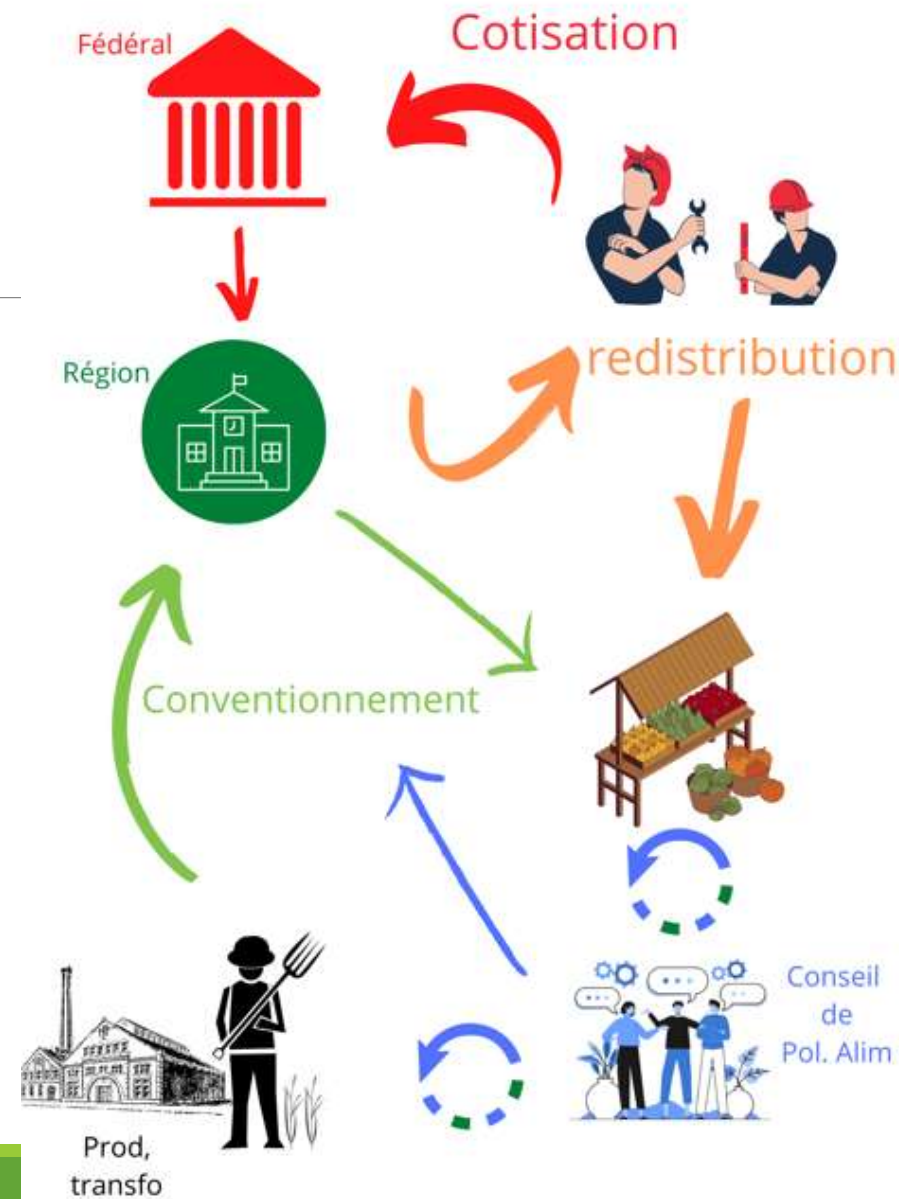
conventionnement démocratique des produits/structures. 4 critères :

- Durable
- Prix juste et droit social
- Circuit court
- Exclure les produits ultratransformés

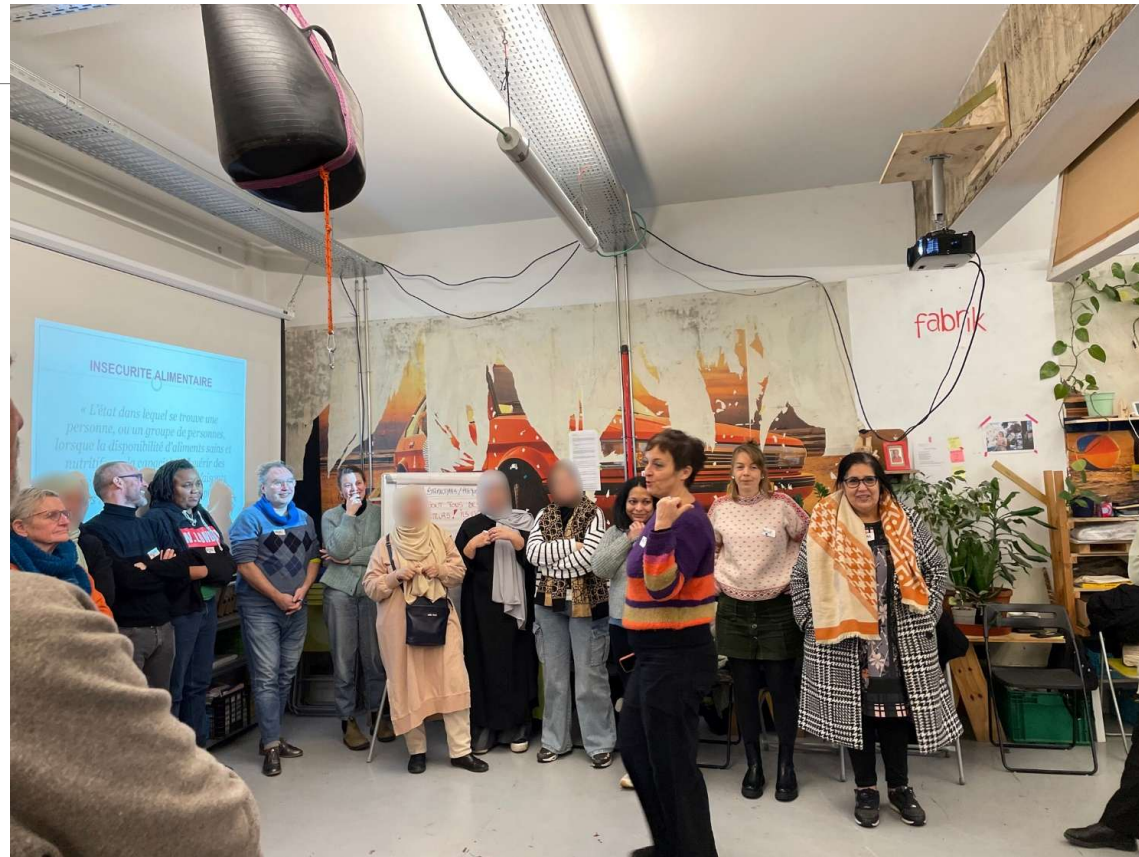
Organiser la démocratie alimentaire, entre participation citoyenne et bonne administration

Plusieurs niveaux d'engagement :

- dans le comité : agir, décider
- les affiliés : prendre part et faire partie
- des activités de sensibilisation / EP parallèle



- Un comité de 30 personnes pour décider de :
 - Fonctionnement précis de la cotisation
 - Choix des magasins
- Un mode d'engagement et d'empowerment
- De la cohésion sociale et un groupe
- Impact et ancrage local, connecté à un projet de société
- Redonner de l'espoir politique en matière alimentaire



Focus Santé

- Modifier l'environnement alimentaire territorialement

 - Des magasins
 - Des prix
 - Pas de discrimination
 - Long terme
- Alliance avec les maisons médicales
- Suivi de la consommation à la BEES coop, notamment des publics précaires en comparaison des autres
- <https://www.collectif-ssa.be/evaluation-du-projet-pilote-bees-coop/>
 - Retour du goût et du choix, en dignité
 - Achats très proches des recommandations

La CLASS

La Caisse Locale
d'Alimentation Solidaire
de Schaerbeek

Merci !

<http://campagne-ssa.be>

<http://collectif-ssa.be>

<http://class.collectif-ssa.be>

